

**FO défend les droits des employés, des TAM et des cadres**

## NAO 2023

Comme chaque année, les Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) se sont tenues une nouvelle fois sans aucun financement des tutelles.



**Faute de budget, l'EFS a donc décidé de maintenir uniquement l'augmentation de 1,8 % de la RMPP (Rémunération Moyenne des Personnels en Place) qui comprend :**

- La Prime d'Expérience (automatique, mais bloquée pour certains salariés)
- Les Augmentations Individuelles (rétroactives au 1<sup>er</sup> janvier)
- Les Evolutions Individuelles (changement de position dans le même emploi repère, rétroactives au 1<sup>er</sup> janvier)
- Les Promotions Individuelles (changement de poste, augmentation à la prise de poste).

**Il est inadmissible que le personnel de l'EFS soit une nouvelle fois exclu de toutes augmentations générales des rémunérations !!!**

**Face à cette situation, FO a fait une déclaration au conseil d'administration de l'EFS le 21 juillet, où les représentants de l'Etat sont présents (cf. ci-joint) et un préavis de grève illimitée est mis en place à partir du 1er août, avec une journée de mobilisation prévue le 6 septembre lors du CSEC.**

**De plus, des actions sont en cours avec notre fédération auprès du nouveau Ministre de la Santé et du Ministre du Budget.**

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Le chiffre d'affaires de l'EFS est fortement dégradé**, principalement par la baisse des cessions de CGR, mais également par le prix de cession des PSL qui ne génère pas de marge pour assurer l'équilibre financier de l'établissement.

**L'EFS n'a pas obtenu le tarif préférentiel sur l'énergie octroyé à bien d'autres établissements publics.** Nous dénonçons fortement cette décision. Messieurs les représentants de l'état, nous vous rappelons que l'EFS a une mission de service public de santé. **Cette situation est inacceptable.**

De plus, **l'établissement se voit contraint de prévoir un chiffre d'affaires en baisse de 30M€**, en raison d'une diminution des cessions par rapport au réel 2022 de :

- 4,5 % pour les CGR
- 6 % pour le plasma thérapeutique

Par contre avec les demandes croissantes en médicaments dérivés du sang, il est budgété une hausse de 45,3 % sur les prélèvements d'aphérèse plasmatisque. **Nous vous rappelons qu'à chaque prélèvement d'aphérèse plasmatisque, l'EFS perd de l'argent et accroît son déficit. Pourquoi son tarif n'est-il pas revalorisé ?**

Sur ce budget rectificatif, l'établissement acte :

- Un effort de 7,6 M€ dont 2,6 M€ d'économies sur les consommables, 4 M€ sur l'énergie et 1 M€ sur les services extérieurs.
- Un effort de 2,6 M€ sur les activités non transfusionnelles
- **Un effort de 9 M€ sur les frais de personnel avec une baisse de 150 ETPA**

**Comment l'EFS va-t-il pouvoir fonctionner sans moyens humains, sans moyens matériels, sans investissements et sans électricité ?**

Vous comptez geler les postes en lien avec les activités MTI. Pourquoi sur ce point, n'est-il plus question de souveraineté sanitaire ?

Aujourd'hui, vous nous présentez un refinancement à hauteur de 20 M€. Celui-ci ne nous permettra pas de fonctionner, à peine de survivre, il va nous contraindre à utiliser le découvert autorisé qui va accentuer notre déficit.

**Messieurs les représentants de l'état, de qui se moque-t-on ? Vous qui avez subventionné le LFB à plus de 1 milliard d'euros, c'est un scandale !**



La direction nous avait annoncé 10 M€ pour des revalorisations salariales courant 2023. Aujourd'hui vous demandez au personnel d'attendre 2024, alors que vous venez d'octroyer 1,5 % d'augmentation du point d'indice pour les fonctionnaires et une augmentation du SMIC de 2,22 %.

De plus, toujours aucune enveloppe pour revoir la classification n'est prévue, alors que celle-ci doit être revue depuis 2008.

Ces nouvelles décisions budgétaires vont conduire à une nouvelle fuite du personnel, alors que l'EFS parvient tout juste à stabiliser ses capacités opérationnelles.

**Nous, qui représentons ici les salariés de l'établissement, n'acceptons pas que l'état méprise cet opérateur unique et ses près de 9 000 salariés qui ne cessent de participer avec force à la continuité du service transfusionnel et aux besoins des malades.**

Dans ces conditions, le syndicat FO dépose ce jour, un préavis de grève illimitée, pour obtenir comme les autres établissements publics de santé, une revalorisation de la valeur du point, une révision des classifications et des conditions de travail décentes !



## GREVE

Face à cette situation, FO a lancé un préavis de grève illimitée et revendique :

- ✚ Une **revalorisation de la valeur du point au moins égale à 1,5%**, au même titre que les Etablissements Publics de Santé.
- ✚ Une **révision de la classification** et des rémunérations associées à hauteur des enjeux de l'établissement.
- ✚ **Le maintien des effectifs et le dégel des postes ouverts.**
- ✚ **L'ouverture des négociations venant compenser les contraintes de travail liées à l'activité de continuité du service public transfusionnel, notamment pour les remplacements inopinés et la majoration du taux horaire des samedis travaillés comme prévu par l'accord NAO 2022.**
- ✚ **La suppression des deux alinéas supplémentaires de l'article R-1222-39 b) demandés par l'EFS qui permet à l'établissement de faire travailler l'ensemble des salariés les dimanches et jours fériés.**

# GREVE



**TROP, C'EST TROP !**